



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **1 décembre 2008**

Décision n° **B-2008-0495**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordé à M. le président Gérard Collomb et MM. les vice-présidents Jean-Michel Daclin, Gilles Buna, David Kimelfeld, Jean-François Arrue et Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Rabat (Maroc)

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

Rapporteur : Madame Frih

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 24 novembre 2008

Compte-rendu affiché le : 2 décembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Calvel, Mme Vullien, MM. Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Imbert A, Lebuhotel, Sangalli.

Absents excusés : Mmes Elmalan, Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Charrier, Kimelfeld (pouvoir à M. Darne J.), Arrue, Barge (pouvoir à M. Assi), Sécheresse (pouvoir à M. Brachet), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Bernard R (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin, M. Julien-Laferrière.

Absents non excusés : M. Daclin.

Bureau du 1 décembre 2008**Décision n° B-2008-0495**

objet : **Mandat spécial accordé à M. le président Gérard Collomb et MM. les vice-présidents Jean-Michel Daclin, Gilles Buna, David Kimelfeld, Jean-François Arrue et Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Rabat (Maroc)**

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 20 novembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.16.

Monsieur le président Gérard Collomb ainsi que messieurs les vice-présidents Jean-Michel Daclin, Gilles Buna, David Kimelfeld, Jean-François Arrue et Hubert Julien-Laferrière ont été invités à prendre part à une délégation qui se rendra à Rabat (Maroc) du 16 au 19 décembre 2008 pour participer à diverses rencontres avec les partenaires locaux sur les politiques de développement économique et signer la nouvelle convention de coopération avec la ville de Rabat.

Conformément à l'article L 2123-18 du code général des collectivités territoriales et aux dispositions de la délibération du conseil de Communauté n° 2008-0009 en date du 25 avril 2008, pour permettre la prise en charge des frais afférents à cette mission, le Bureau doit donner un mandat spécial aux élus concernés ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Accorde un mandat spécial à monsieur le président Gérard Collomb ainsi que messieurs les vice-présidents Jean-Michel Daclin, Gilles Buna, David Kimelfeld, Jean-François Arrue et Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Rabat (Maroc) du 16 au 19 décembre 2008.

2° - Les frais engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits inscrits au budget primitif de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 653 200 - fonction 021.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2008.